

Monsieur Dominique PERBEN
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75001 Paris

Toulouse, le 16 octobre 2003

Monsieur le Ministre,

Objet :
Affaire des disparus de
Mourmelon - demande
d'enquête sur l'ensemble de la
procédure

Référence :
GD/1610-1

Copies :
Monsieur Patrick HUBERT
Monsieur Lionel RIMOUX

Je suis partie civile dans l'affaire dite des « disparus de Mourmelon », dans le cadre de l'assassinat et de la séquestration de mon frère Patrice Denis.

J'étais hier à Reims au moment où on a appris le suicide de Pierre Chanal, montrant ainsi l'inefficacité des mesures de protection et de surveillance mises en place et les erreurs dans leur application.

Vous avez annoncé mercredi 15 deux enquêtes administratives.

C'est très bien d'essayer de savoir comment Pierre Chanal s'est procuré ces lames de rasoir mais il me semble que la vraie bonne décision aurait été de lancer une enquête beaucoup plus large sur l'ensemble de la procédure, sa longueur excessive et ses errances, les fautes professionnelles de magistrats et le mépris des victimes affiché par l'institution judiciaire.

Je réclame une telle enquête.

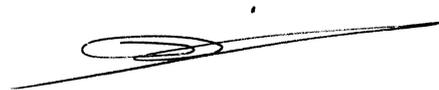
Elle montrerait sûrement que cette procédure judiciaire est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Elle pourrait peut-être même montrer que certaines disparitions auraient été évitées si les premières plaintes avaient été prises au sérieux. La Gendarmerie et la Justice se sont limitées à l'explication de désertion.

Est-ce que la Justice peut rester indépendante si ce naufrage judiciaire ne fait pas au moins l'objet d'une évaluation complète et publique et n'entraîne aucune sanction ? Etre indépendant veut dire également assumer ses responsabilités et rendre des comptes.

J'ai deux enfants de 11 et 16 ans, qui vont à l'école et qui suivent, entre autres, des cours d'instruction civique. Dites-moi comment je peux sérieusement continuer à leur enseigner d'avoir confiance dans la Justice de leur pays si on en restait là ?

Mon courrier du 7 octobre étant demeuré sans réponse à ce jour, j'espère que vous donnerez cette fois-ci une réponse favorable à ma requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Gil DENIS

Frère de Patrice DENIS (civil), disparu en août 1985